

Ville de Bruxelles  
M. D. DE SAEGER  
Département Urbanisme  
Plans et autorisations  
Boulevard Anspach, 6  
1000 Bruxelles

V/Réf. : 5U/08  
N/Réf. : AVL/AH/BXL-2.865/s454  
Annexe : 1 dossier comprenant 2 plans

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Quai des Usines, 158. Démolition d'un hangar sur le site des anciennes usines Godin. Demande d'avis de la Commission de Concertation.  
*Dossier traité par A. Simoens.*

En réponse à votre courrier du 9 mars 2009 sous référence, réceptionné le 13 mars dernier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2009 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis **favorable**.

La demande vise la démolition d'un hangar sans qualité architecturale réalisé vers les années 1930-1950 à proximité du Familistère des usines Godin, classé comme monument. Le dépôt concerné par cette demande est implanté entre deux constructions originelles appartenant aux anciennes usines Godin. Celles-ci seront remises en état après les travaux.

***La Commission ne voit pas d'objection à cette l'intervention parce qu'elle ne portera pas atteinte au site des usines Godin. La démolition permettra également d'améliorer les conditions de vie des futurs logements du Familistère.*** En effet, sa façade nord-est est actuellement longée par une servitude de passage reliant le quai des Usines aux entrepôts de la société de déménagement implantée à l'arrière du site : la démolition du hangar permettra donc d'éloigner le passage des camions du bâtiment classé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président F.F.

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.